



SURPOPULATION CARCERALE + DETENUS
DANGEREUX = AGRESSIONS à GOGO !

CP Metz Queuleu

Ce jeudi 19 février 2026, une nouvelle agression d'un personnel a eu lieu lors de la distribution des traitements médicaux.

Un énième forcené a créé un énième incident et notre collègue s'est blessé en chutant au sol en essayant de le réintégrer. Il a terminé aux urgences comme cela est malheureusement devenu la norme depuis septembre 2025. En effet, depuis 6 mois, les agents sont victimes de lâches agressions par des détenus au profil psychologique instable et qui ne devraient pas être affectés au bâtiment A.

FO apporte tout son soutien à notre collègue.

FO exige le transfert immédiat du détenu et qu'à l'avenir ces transferts soient systématiques.

Dans un précédent tract, FO avait déjà alerté sur le fait que le Service SMPR était vide de détenus alors que nous n'avons jamais eu autant de profils psychologiques dangereux. Le SMPR a trouvé la parade ! Depuis quelques temps, leur service est complet !Oui mais accueillant seulement des détenus calmes sans problèmes de violence !

De ce fait, les plus dangereux se retrouvent affectés au bâtiment A ! Alors même que la structure est inadaptée, que la surpopulation impose une logistique insensée, et que l'on exige des surveillants une gestion de ce type de population carcérale pour laquelle ils n'ont aucune formation adéquate.

FO exige la création de 2 quartiers spécifiques (petites ailes du 3ème et 4ème étage) pour les détenus dangereux, les détenus sortant du QD, les détenus signalés par les agents d'étages ou les détenus vulnérables. Ainsi que de la création d'une brigade de surveillants dédiée en binôme. Ce projet est réalisable car il ne coûte rien à mettre en œuvre !





SURPOPULATION CARCERALE + DETENUS
DANGEREUX = AGRESSIONS à GOGO !

CP Metz Queuleu

A ce jour, le CP Metz présente un taux d'occupation de plus de 150%.

Au bâtiment A, des détenus sont tenus de dormir au sol.

Cette sur-population carcérale génère des incidents entre détenus eux-mêmes et avec le personnel.

Dans ces conditions, pourquoi les Juges et Magistrats de Moselle continuent de remplir notre établissement ? Nous avons déjà dépassé le seuil d'ingérabilité ! Devrons-nous pour seule consolation, nous contenter que d'une hypothétique misérable prime de surencombrement ?!

FO exige que le CP de Metz, tant que l'effectif ne sera pas redescendu à un taux de remplissage acceptable de 100%, refuse tout nouveau locataire.

FO demande à rencontrer la chaîne pénale dans les plus brefs délais. Et ce afin de remédier rapidement à la situation pour assurer la sécurité de nos agents.

FO – LA VOIX DES SURVEILLANTS, LA FORCE DU COLLECTIF !

